

180



L'ESSENTIEL



Le magazine mensuel de la ville de Plaisir



Au bonheur des TOUT-PETITS

P5/ACTU
Faire rimer
«voisins»
et «solidaires»

P7/ACTU
Bio, local et
responsable :
tous à la cantoché !

P10-11/ACTU
Nouvelle passerelle,
pistes cyclables...
Place aux vélos !

OCTOBRE 2019



ville-plaisir.fr

> L'ESSENTIEL

OCTOBRE 2019

180

SOMMAIRE



P 4/ L'ACTU Le coin des aidants – Commémoration du 11 novembre – Deux applis tourisme – Valibout : futur éco-quartier – Nouveaux arrivants – Voisins Solidaires – L'agenda Maisons des Familles – Vaccinés pour la rentrée – Cérémonie des jeunes diplômés – Une cantine éco-responsable – Nouveau sur Plaisir – Une gare accessible à tous – Collecte des déchets verts – À vos binettes – H24 l'appli 100% Plaisir – La cabine à livres – Place aux vélos ! – La petite enfance et le CCAS déménagent – Don solidaire et responsable pour les Restos – Moins de panneaux sur l'agglo

P 13/ LE DOSSIER DU MOIS

P 20/ ILS FONT PLAISIR

P 21 & 27/ VU & ENTENDU

P 22/ SE CULTIVER

P 25/ LE COIN DES ASSOS

P 26/ SE BOUGER

P 28/ TRIBUNES

P 30/ PLAISIR PRATIQUE

VOTRE MAGAZINE EST ÉCO-RESPONSABLE





SE RENCONTRER,
S'ENTRAIDER, PARTAGER...
BREF, BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR
FAIRE SOCIÉTÉ.

Édito

POUR ACCUEILLIR TOUT EN DOUCEUR

Chaque année la ville accueille plus de 400 nouveaux nés. Si l'arrivée d'un bébé suscite des interrogations quant à son accueil et son épanouissement, elle doit également nous interpeler sur l'avenir que nous lui réservons. C'est en cela que nous devons tous, citoyens, élus, acteurs associatifs ou institutionnels, nous sentir responsables.

Vous offrir des moyens de garde adaptés à votre rythme de vie, à vos attentes, offrir à bébé les meilleures conditions possibles pour son développement et son épanouissement, tel est l'objet des actions menées par la Ville avec l'ensemble des professionnels et des partenaires.

Nous accueillons, vous accueillez, ils accueillent.

Aujourd'hui, un mode de garde se choisit bien en amont de la naissance. Certains auront une préférence pour l'accueil individuel au sein d'une famille, grâce à un réseau d'assistants maternels dense. D'autres choisiront l'accueil en structures collectives avec les multi-accueils de la Ville, complétés par des crèches collectives privées et des micro crèches...

L'arrivée d'un enfant c'est aussi un moment où nous faisons souvent appel à la solidarité familiale et, parfois même, à celle du voisinage. En soutenant la mise en place d'un réseau de «Voisins solidaires», la Ville s'engage à vos côtés afin de permettre aux Plaisirois de se rencontrer, de s'entraider, de partager... Bref, de bien vivre ensemble pour faire société.

Préserver l'avenir de nos enfants

Pour réserver aux nouveaux nés le meilleur des accueils, il est aussi crucial d'agir afin de préserver leur avenir. La révision du PLU, dont le diagnostic vient d'être présenté, doit nous permettre de préserver nos espaces verts et d'organiser la ville pour les générations futures. Concernant les déplacements, l'inauguration de la passerelle qui enjambe la N12, la

création de deux pistes cyclables aux Gâtines et la fin de l'installation des arceaux de stationnement marquent le coup d'envoi de la réalisation du schéma directeur des mobilités douces.

Enfin, vous avez été nombreux à participer à la Semaine de l'Environnement. Pour continuer à vous accompagner dans un quotidien toujours plus éco-responsable, vous trouverez dans ce magazine des conseils pour jardiner écolo comme le font déjà les agents des espaces verts de la ville.

Bonne lecture à tous,

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir

SOLIDARITÉ

Le coin des aidants

Entr'aidants Café

Vous rencontrer, entre aidants, dans un endroit convivial et animé autour de sujets chaque fois différents, en lien avec votre quotidien, c'est ce que vous propose l'Entr'aidants Café. Organisé en partenariat avec l'Institut de Promotion de la Santé, vous pourrez vous y informer, échanger et créer des liens et de l'entraide avec des personnes vivant la même situation. Pour le prochain rendez-vous à Plaisir, un professionnel répondra à toutes vos questions sur le thème « Domicile ou structure d'hébergement ? ».

👉 Le mercredi 16 octobre à 14h -
Maison Rousseau, rue Jean-Jacques
Rousseau - Accès libre et gratuit -
Informations au 01 30 81 62 31

Du bien-être pour les aidants

Parce qu'être aidant c'est faire passer l'autre avant soi, le risque de négliger sa propre santé et de s'épuiser est un des problèmes rencontrés fréquemment. Pour vous aider à garder la santé, la Maison des Familles La Mosaïque accueille, tous les mercredis, l'association EDA, qui propose des ateliers pensés pour les aidants. Avec des séances de gymnastique douce, de sophrologie ou encore d'ergonomie, venez apprendre à vous détendre, à gérer votre stress et à vous former aux bons gestes.

👉 Les mercredis, de 9h à 10h - Maison
des Familles La Mosaïque, avenue
François Mitterrand Informations
au 01 30 79 10 84



C'est quoi exactement un aidant ?

Un aidant familial est une personne qui s'occupe quotidiennement d'un proche dépendant (famille, ami, voisin...), handicapé ou malade et quel que soit son âge.



COMMÉMORATION

Ensemble célébrons la fin de la « Grande Guerre »

Pour perpétuer le devoir de mémoire, vous êtes invités à venir vous recueillir en souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le Maire, Joséphine Kollmannsberger et Christophe Bellenger, Adjoint au Maire délégué aux cérémonies patriotiques, seront présents aux côtés des représentants des associations patriotiques de la ville pour la traditionnelle commémoration.

👉 Le lundi 11 novembre - Messe à 9h à l'Église Saint-Pierre, rdv à 10h30 au cimetière, 10h45 devant la Mairie et 11h devant le monument aux Morts



LOISIRS

Deux applis anti-ennui !

Vous êtes en panne d'idées pour occuper vos week-ends ? Deux applications vous offrent un large choix de sorties. « Balade branchée » proposée par l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France et le Département des Yvelines, vous invite à vous connecter à la nature. Ce véritable guide de poche vous permet de choisir un circuit et de découvrir, de façon ludique, l'exceptionnelle richesse de notre patrimoine naturel et culturel. Avec des contenus audios, photos, vidéos ou jeux qui se déclenchent automatiquement à proximité des

éléments remarquables, profitez des espaces naturels tout en enrichissant votre balade de multiples informations. L'application « On bouge Grand Paris » recense, quant à elle, plus de 200 monuments, parcs d'attractions, jardins et musées. En plus du GPS intégré, l'application propose un audioguide et des commentaires historiques. Petit bonus pour les aventuriers : une chasse au trésor gratuite, avec de nombreux cadeaux à gagner, est même disponible !

👉 À télécharger gratuitement sur l'AppStore ou sur Google Play



URBANISME

LE VALIBOUT : FUTUR ÉCO-QUARTIER !

Alors que les rénovations intérieures des immeubles vont bientôt être lancées par le bailleur Résidences Yvelines-Essonne, l'État vient d'annoncer son engagement dans un Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.) au Valibout.

Ce projet permettra de réorganiser le quartier, valoriser les espaces verts, créer de nouveaux équipements

publics et accueillir de nouveaux commerces.

Rendez-vous à La Mosaïque, le samedi 19 octobre, pour découvrir ce projet, tant attendu, qui transformera le Valibout en un nouvel éco-quartier.

📅 **Le samedi 19 octobre à 15h**
Maison des Familles La Mosaïque,
98 avenue François Mitterrand



CITOYENNETÉ

Bienvenue aux nouveaux Plaisirois !

Vous êtes Plaisirois(es) depuis peu ? Venez découvrir la ville le temps d'une matinée spécialement organisée pour vous. Après avoir été accueillis par le Maire, Joséphine Kollmannsberger, vous pourrez découvrir les multiples facettes de la ville lors d'une visite en bus. La matinée d'accueil se clôturera autour d'un buffet convivial que vous partagerez avec les élus. Pensez à vous inscrire sur le site de la Ville !

📅 **Le 23 novembre à 10h**
Inscriptions via l'Espace
Citoyens sur ville-plaisir.fr

SOLIDARITÉ

DEVENEZ VOISINS SOLIDAIRES



Convivialité, coup de main, partage, bonne humeur...

Les avantages à vivre proche les uns des autres, comme l'impose notre vie citadine, sont nombreux ! Enfin, peuvent être nombreux... Car oui, l'entente cordiale entre voisins est indispensable à un cadre de vie serein. Mais, quand il s'agit de solidarité, force est de constater que nous figurons souvent aux abonnés absents... Comme le prouvent vos réponses au questionnaire « Voisins Solidaires », c'est avant tout le manque de temps, la crainte d'être intrusif et les habitudes qui freinent votre envie d'aller aux devants de vos voisins.

Venez faire rimer « voisin » et « solidaire »

Mais... bonne nouvelle, les habitudes sont faites pour être changées ! Pour vous y aider, la Ville, accompagnée par le Département et Voisins Solidaires, vous propose une « soirée-rencontre » afin de vous présenter toutes les actions qui peuvent être mises en place très facilement pour développer, ensemble, la bienveillance sur la Ville.

📅 **Le 15 octobre à 18h**
Maison des Familles La Mosaïque, avenue François Mitterrand

AGENDA

Les RDV des Maisons des Familles

Vos activités préférées ont repris au sein des Maisons des Familles de la Ville ! Alors, tous à vos agendas pour planifier vos prochains rendez-vous plaisirois.

Flora Tristan

🕒 Ludothèque

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h30 et les mercredis de 10h à 12h puis de 14h à 18h

🕒 Je crée, c'est facile

Les jeudis de 9h15 à 11h15
Les mardis de 18h à 21h

🕒 La renov', c'est facile

Les vendredis de 9h15 à 11h30

🕒 Ma bulle bien-être

Les mardis ou vendredis, de 18h30 à 19h30

La Mosaïque

🕒 Atelier cuisine

Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois

🕒 Le café des habitants

Les vendredis de 15h à 18h30

🕒 Pause en famille

Les mercredis de 14h30 à 17h30

🕒 Repas partagé

1 fois par mois à 12h30

🕒 Écrivain public,

association Nouvelles Voies
Les vendredis matins, de 9h à 12h, sur rdv au 01 46 01 02 47

POURQUOI FAIRE APPEL À UN ÉCRIVAIN PUBLIC ?

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'écrit ou vous avez besoin d'aide pour rédiger un courrier important ou compléter un dossier ? Les écrivains publics sont là pour vous aider.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une permanence vaccinale gratuite vous est proposée, chaque premier mardi du mois de 17h à 18h30, à la Maison des Familles La Mosaïque. Sans rendez-vous, ce service est accessible dès l'âge de 2 ans.

SANTÉ

BIEN VACCINÉ POUR LA PROCHAINE RENTRÉE !

À l'heure où certains d'entre vous s'occupent de la préinscription pour la rentrée de septembre 2021, notez que vos enfants nés après le 1^{er} janvier 2018 doivent être vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Vous avez jusqu'à leurs deux ans pour faire faire ces vaccins (sauf contre-indication médicale reconnue contre ces onze maladies), sans quoi vos petits bouts ne pourront pas être admis en crèche, à l'école, en garderie, en colonie de vacances ou toute autre collectivité d'enfants.



JEUNESSE

Bravo les jeunes diplômés !

Vous êtes Plaisirois et vous avez obtenu votre bac ou votre brevet en 2019 ? Comme chaque année, la Ville organise une cérémonie de remise de diplômes durant laquelle elle souhaite vous féliciter en vous offrant une carte cadeau. Si vous avez fréquenté un établissement en dehors de la ville mais que vous habitez à Plaisir, pas de panique ! Pour recevoir votre invitation, envoyez par mail votre relevé de notes de l'examen au service du protocole ou déposez-le directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

👉 Le mercredi 13 novembre - Théâtre Coluche, avenue du Général de Gaulle - Les horaires vous seront précisés sur l'invitation envoyée à votre domicile - Relevé de notes à adresser sur protocole@ville-plaisir.fr ou à l'accueil de la Mairie, 2 rue de la République





SCOLAIRE

Tous à la cantiche !

Nous ne le savons pas toujours, mais les enjeux qu'imposent les réflexions sur la restauration collective sont nombreux : qualité des repas, origine des produits, impact écologique... Pour y répondre, plusieurs mesures ont été prises au sein des cantines plaisiroises. De la composition des menus à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la cantine est devenue un endroit privilégié pour que nos enfants apprennent à consommer de manière responsable !

Bio c'est bien, local c'est mieux

Depuis quelques mois, tous les repas proposés à la cantine sont prioritairement élaborés à partir de produits issus de l'agriculture locale. Ajoutez à cela l'apparition du bio et du 100% végétarien une fois par semaine, et vous obtenez des menus meilleurs pour vos enfants et pour l'environnement. Mais les actions menées pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable ne s'arrêtent pas là...

Plus de tri, moins de gaspi

Saviez-vous qu'en 2018, 32 tonnes de nourriture ont été jetées par les écoles de la Ville ? Pour que les petits Plaisirois s'approprient les bons réflexes, des tables de tri ont donc été déployées sur l'ensemble des selfs de la ville. Outre leur aspect pratique pour le personnel des cantines, ces tables de tri vont surtout permettre aux enfants de prendre conscience de la quantité de nourriture jetée et les encourager à moins gaspiller. Parallèlement à cette démarche, une campagne

de sensibilisation «Stop au Gaspi» a été installée dans les selfs. Par le biais de panneaux ludiques, les enfants apprennent qu'il est par exemple possible d'utiliser le pain de la veille pour en faire un délicieux pain perdu ou de savoureux croûtons faits maison. À la fois pédagogiques et amusantes, ces affiches incitent les enfants à ne pas jeter par réflexe.

Un portail web pour tout savoir

Si transmettre les bons gestes à vos enfants est un engagement quotidien, vous permettre de les accompagner dans cette démarche est indispensable. C'est pourquoi, depuis la rentrée 2019, vous pouvez consulter un site internet entièrement dédié aux cantines plaisiroises. En plus des menus, vous y trouverez de nombreuses informations utiles sur les produits, le développement durable ou encore des idées de recettes. N'hésitez pas à en parler avec eux !

➡ [Plus d'informations sur ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)
rubrique « menu des cantines »



NOUVEAU
SUR PLAISIR



Changement d'adresse

L'espace Gouiran, votre grossiste spécialisé dans la coiffure et l'esthétique, a changé d'adresse ! Désormais, pour faire vos emplettes beauté, il faudra vous rendre au Carré des Ébisoires situé rue Paul Langevin.

📍 Nouvelle adresse : 12-16 rue Paul Langevin
Informations au 01 30 55 46 56



Intérieurs sur mesure

Besoin de refaire votre cuisine, d'aménager un dressing ou de repenser votre salle de bains ? Un nouveau magasin d'aménagement d'intérieurs vient d'ouvrir sur Plaisir. En plus des réalisations classiques, vous pourrez y trouver des solutions novatrices d'aménagement dédiées aux personnes à mobilité réduite.

📍 Auteurs d'Intérieurs, 8 rue Paul Langevin
Informations au 01 30 44 32 81



Pour faire place nette !

Vous avez découvert une colonie de nuisibles dans votre logement ? Ayez le réflexe AJP ! Cette nouvelle société plaisiroise vous propose ses interventions de désinfection, dératisation et désinsectisation. Leur petit plus ? L'utilisation de solutions alternatives avec des traitements raisonnés et écologiques pour préserver la santé humaine et l'environnement.

📍 AJP Groupe, 25 rue Lavoisier
Informations au 06 99 92 25 05
ou sur www.ajpgroupe78.fr



ACCESSIBILITÉ

UNE GARE BIENTÔT ACCESSIBLE À TOUS

Après plusieurs mois de travaux réalisés par la SNCF, la gare de Plaisir-Grignon va bénéficier d'équipements neufs pour assurer son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussettes ou encore aux voyageurs se déplaçant avec de lourdes valises. Si depuis mi-septembre vous avez pu voir les nouveaux abris, la mise en service des ascenseurs, qui permettra de changer facilement de quai, se fera courant octobre.



DÉCHETS

COLLECTE VERTE

Tous les jeudis, depuis début avril, vos déchets verts sont collectés gratuitement pour être valorisés en compost. Cependant, pour que la magie de la décomposition opère, il convient de respecter quelques consignes...

Voici une petite piqure de rappel :

- ➔ Sont collectés uniquement les déchets de tonte et de taille déposés, devant ou près de chez vous, dans des sacs en papier biodégradables.
- ➔ Les branches doivent être mises en fagots de 50 cm de diamètre.
- ➔ Les branches supérieures à 10 cm de section ainsi que les souches ne seront pas enlevées.

📍 Plus d'informations sur ville-plaisir.fr
ou au 0 8000 78370



ENVIRONNEMENT

À VOS BINETTES!

Tout comme les services de la Ville qui ont banni les herbicides depuis plusieurs années, vous aussi, munissez-vous de votre plus belle binette pour faire la chasse aux herbes folles ! Que vous soyez propriétaires ou locataires, n'hésitez pas à désherber devant chez vous pour conserver votre petit bout de trottoir toujours propre !



1

LE COMPOST, L'OR NOIR DU JARDINIER

Fabriquez votre propre engrais et valorisez vos déchets organiques grâce au compostage. En plus de vous permettre de réduire le poids de votre poubelle d'environ 100 kg par an, cela vous permettra de supprimer tous les engrais chimiques de votre cabane de jardin.

2

LA MAGIE DU VINAIGRE BLANC

Votre chien s'amuse dans vos plates-bandes et déterre les nouvelles plantes ? Optez pour une astuce simple qui ne ruine pas la nature ! Arrosez de vinaigre blanc le pourtour des plantes. Une fois qu'il aura senti l'odeur du vinaigre, le chien s'éloignera sans se faire prier, et ne détruira plus les parterres.

3

UN ARROSAGE MAÎTRISÉ

L'entretien d'un jardin nécessite souvent du temps et de l'argent car il requiert beaucoup d'eau. Néanmoins, il existe une astuce infailible pour réduire votre consommation : l'eau de pluie. Utilisez des récupérateurs d'eau, des seaux et autres bassines pour profiter de chaque averse !



4

LE PAILLIS, VOTRE NOUVEL AMI

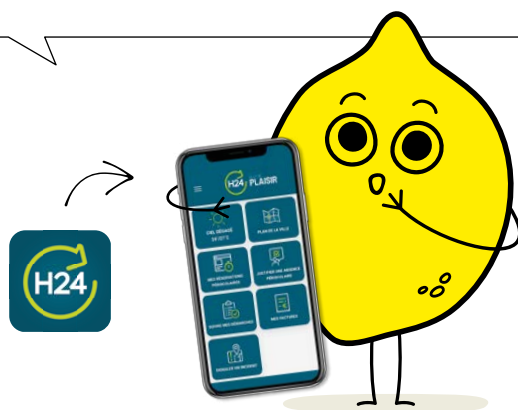
Pour lutter contre les herbes folles, le paillis est le meilleur remède ! Fait de paille, de copeaux ou d'écorces végétales, il réduira également les écarts de température, évitant ainsi le gel en hiver et la sécheresse en été.

5

DES OUTILS ADAPTÉS

Pour chouchouter votre sol, rien de mieux que d'avoir un contact réel avec lui. Parmi les outils indispensables du jardinier (binette, râteau, sécateur...), privilégiez ceux en cuivre. Ces derniers ne rouillent pas et permettent même de lutter contre les limaces et les escargots qui détestent le contact avec ce métal.





NUMÉRIQUE

H24 : UNE APPLI 100% PLAISIR

H24, c'est LA nouvelle application indispensable dans le smartphone de tous les Plaisirois ! Que ce soit pour un nid de poule ou un éclairage public en panne, en 1 clic, vous pourrez le signaler et le géolocaliser. Développée pour faciliter votre quotidien, cette appli vous permettra également de payer la cantine ou encore d'annuler une journée au centre de loisirs. Pour couronner le tout, en plus de ces fonctionnalités interactives, vous pourrez recevoir des alertes et des actualités municipales en temps réel. Bref, H24 est une application à télécharger d'urgence !

➡ À télécharger gratuitement sur Google Play et prochainement sur l'AppStore



Pensez à la CABINE À LIVRES !

Vous ne savez pas quoi lire ou votre bibliothèque déborde ? N'hésitez pas à faire un petit détour par le Parc de l'Hôtel de Ville pour piocher ou déposer un ouvrage dans la cabine à livres. Installée depuis le mois de juin, grâce à vos dons littéraires, elle regorge à présent de livres en tout genre ! Romans, B.D., magazines, vous y trouverez forcément une lecture passionnante.

PLACE AUX VÉLOS !



Flashez pour découvrir le plan des pistes cyclables réalisées et à venir



MOBILITÉ

Bientôt de nouvelles pistes cyclables

Les premiers travaux concernant la création des nouvelles voies cyclables débuteront en novembre, dans le quartier des Gâtines, pour une durée de 2 mois. Cet investissement de plus de 100 000 euros permettra notamment aux Plaisirois des domaines de la Bataille et des Gâtines de rallier la nouvelle passerelle de la RD30 en toute sécurité. Un pas de plus dans le déploiement du réseau de liaisons douces programmé sur les 10 prochaines années.

CHIFFRE-CLÉ
4 MILLIONS D'EUROS

engagés sur 10 ans pour le déploiement des liaisons douces



MOBILITÉ

RD30 : La nouvelle passerelle n'attend plus que vous !

Ça y est, la tant attendue passerelle qui permet de relier Plaisir à Élanecourt est ouverte ! Ses 122 mètres de long, qui enjambent la N12, sont exclusivement réservés aux cyclistes et aux piétons.

Une aubaine pour les élèves des Gâtines qui peuvent désormais se rendre au collège de la Clef Saint-Pierre en toute sécurité et en 10 minutes à peine ! Ce nouvel équipement a été inauguré le 10 septembre dernier en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-présidente du Conseil départemental, Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élanecourt et Président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Après plus d'un an de travaux réalisés par le Département et 2,3 millions d'euros d'investissement, cette nouvelle voie marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces de la Ville. En effet, cette passerelle est un véritable trait d'union entre le quartier plaisirois de La Mare aux Saules et le reste de la ville puisque la piste cyclable, ainsi reliée, se poursuit jusqu'au rond-point du Petit Saint-Cloud, dans le quartier des Ébissoires. Pour l'heure, les travaux d'aménagement de la RD30 continuent et auront comme point final l'installation d'une nouvelle passerelle piétonne et cycles, prévue pour l'été 2020, qui permettra de franchir la RD30 pour se rendre au Bois de la Cranne.



Flashez pour
localiser l'arceau
le plus proche
de chez vous



VOIRIE

DES ARCEAUX À 6060 !

L'installation des arceaux de stationnement pour les vélos continue sur la ville ! Au cours des mois de septembre et octobre, ces équipements ont été installés aux abords de l'Église, de l'école Pierre Brossolette ainsi que des gymnases Léo Lagrange et Marie-Thérèse Eyquem. À ce jour, plus d'une centaine de ces arceaux ont déjà été installés sur Plaisir. Prochaine étape : les écoles Henri Wallon et Louis Pergaud.

Vous voulez savoir quels sont les arceaux les plus proches de chez vous ? Rendez-vous sur la carte interactive de la ville sur ville-plaisir.fr

MOBILITÉ

Avec Véligo, tentez l'aventure électrique !



L'expérience du vélo électrique vous tente mais vous n'êtes pas encore tout à fait convaincu ? Pourquoi ne pas en tester un pendant 6 mois ? C'est ce que vous propose Île-de-France Mobilités avec son service Véligo Location ! Pour 40€ par mois, entretien et équipements inclus, ce service vous permet ainsi de tester tous les avantages d'une telle monture. De quoi voir si cela vous plaît avant, éventuellement, d'acheter le vôtre !

➡ Plus d'informations sur www.veligo-location.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Le service de la petite enfance et le CCAS changent d'adresse

Notez que le service de la petite enfance de la Ville et le CCAS déménagent. Désormais, pour bénéficier d'un accompagnement, vous devez vous rendre avenue du Général de Gaulle où les agents municipaux partagent les locaux du Secteur d'Action Sociale du département.

📍 1238 avenue du Général de Gaulle
01 30 79 61 03



Un terrain de tennis gratuit en plein centre, c'est génial!

→ Jérôme, sportif plaisirois.

Depuis cet été, vous êtes nombreux à profiter du terrain de tennis qui est à votre disposition dans le parc de l'Hôtel de Ville. Son accès est libre et gratuit, mais exclusivement réservé à la pratique du tennis.



SOLIDARITÉ

UN DON SOLIDAIRE ET RESPONSABLE POUR LES RESTOS

Grâce à l'opération zéro gaspillage qui consiste à vendre, pour 1€, des cagettes de fruits et de légumes en fin de vie, les supermarchés Lidl et ses clients ont permis de collecter plus de 40 000€ pour les Restos du cœur. La remise symbolique du chèque a eu lieu le 20 septembre dernier, dans le magasin de Plaisir. Ce don va permettre à l'association d'acheter un nouveau camion frigorifique pour transporter les denrées alimentaires dans les différents centres du département. Le véhicule devrait être livré mi-octobre, juste avant le lancement de la campagne d'hiver qui débutera le mois prochain.

URBANISME

R.L.P.I.

MOINS DE PANNEAUX SUR L'AGGLO

Réduction de la densité publicitaire, limitation des dimensions des panneaux, extinction nocturne des publicités lumineuses, interdiction des préenseignes dans les zones résidentielles... Afin de protéger notre cadre de vie et de réglementer la publicité au sein de l'agglomération, SQY est actuellement en pleine réflexion sur son Règlement Local de Publicité Intercommunal (R.L.P.I.). Si

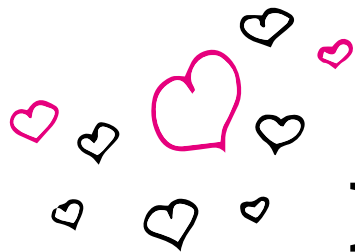
les orientations générales visant à harmoniser les règles entre les 12 communes se sont dessinées au cours des diverses réunions de concertation, une enquête publique sur le R.L.P.I. aura lieu l'année prochaine afin de vous permettre de vous exprimer sur ce sujet qui touche à notre quotidien. L'approbation du projet de R.L.P.I. est, quant à elle, prévue pour le second semestre 2020.

AU BONHEUR DES TOUT-PETITS

APPRENDRE À SE MOUVOIR, À ÉCHANGER, À JOUER AVEC LES AUTRES SONT AUTANT D'EXPLOITS ACCOMPLIS PAR LES TOUT-PETITS DE 0 À 3 ANS. POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE PÉRIODE CRUCIALE, LA VILLE ET SES PARTENAIRES VOUS PROPOSENT DES SERVICES ADAPTÉS.



S'occuper d'un tout-petit, à fortiori lorsqu'il s'agit de son premier enfant, est une aventure quotidienne qui apporte son lot de questions et de surprises. Solutions de garde, socialisation, santé... Pour vous aider à y voir plus clair dans l'offre « petite enfance » plaisiroise, découvrez tout ce qui est mis en place sur la Ville.



DES BÉBÉS CHOUCHOUTÉS!

De nombreuses actions sont menées tout au long de l'année à destination des tout-petits, mais aussi de leurs parents.

Voici un tour d'horizon de ce qui leur permet de bien grandir à Plaisir.



Contactez ou rencontrez
des professionnels à votre service

Service Petite Enfance
1238 avenue du Général de Gaulle
01 30 79 61 03



1 **Jardinage avec les seniors**

Les petits gardés par les assistants maternels de la crèche familiale peuvent découvrir les joies du jardinage en compagnie des seniors de la ville. Chaque semaine, de mars à octobre, le jardin partagé de la Maison Rousseau accueille ces rencontres intergénérationnelles, favorisant ainsi la socialisation de vos bouts de choux autour de la culture de salades, fraises et autres tomates. Une activité 100% nature pour des petits citadins qui seront ravis, le temps venu, de déguster la production de leur potager.

2 **Adoptez les bons gestes**

Que ce soit lors d'ateliers animés par une psychomotricienne ou de conférences, de nombreux rendez-vous sont proposés pour vous aider à accompagner votre bébé dans son développement psychomoteur. Ces événements sont également l'occasion de créer du lien social pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants et qui se retrouvent souvent seuls face à leurs questionnements.



2


265 PLACES
 EN CRÈCHE
 sont gérées par la Ville



3



4



5

3 **Babysit'dating**

Vous avez besoin de souffler le temps d'une soirée et de vous accorder un peu de temps sans bébé ? Pour les gardes occasionnelles, le choix d'un(e) babysitter est idéal ! Mais comment trouver la perle rare à qui confier votre nourrisson ? Outre les classiques petites annonces, sachiez-vous que la Ville propose, depuis 2 ans, un babysit'dating ? Organisée en septembre, cette matinée vous permettra certainement de trouver la perle rare parmi les nombreux candidats qui s'y présentent.

4 **Préparer bébé à la collectivité**

Destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent, l'atelier « Enfance & éveil » permet de les familiariser avec les règles de vie en collectivité tout en s'amusant. N'hésitez donc pas à venir partager un moment complice avec votre enfant autour d'activités d'éveil (corporel, artistique, musical...) encadrées par des professionnels de la petite enfance. Un passage quasi-incontournable pour les préparer à leur arrivée à la crèche ou à l'école.

 **Tous les vendredis,**
 de 9h15 à 11h15 - Maison
 des Familles La Mosaïque,
 avenue François Mitterrand
 Informations au 01 30 79 10 84

5 **Bavarder avec bébé**

Déployé depuis deux ans à titre expérimental sur la P.M.I. de Plaisir, le dispositif « Parler Bambin » permet de réduire les risques d'échec scolaire en proposant une méthode innovante pour améliorer l'acquisition du langage des enfants de 3 à 36 mois. Face aux résultats probants, à partir du mois de novembre 2019, les assistants maternels situés dans les quartiers prioritaires vont pouvoir bénéficier d'une formation innovante afin de déployer ce dispositif auprès des enfants.

UN ACCUEIL AUX PETITS OIGNONS

Les questions relatives à la garde de bébé se posent avant même que celui-ci ne pointe le bout de son nez ! Parce qu'il n'y a pas de temps à perdre et qu'il est important de vous aider à concilier contraintes professionnelles et vie familiale, voici le panel de solutions proposées à Plaisir.

CHIFFRE-CLÉ

180

assistants maternels
libéraux agréés
sur Plaisir



LES CRÈCHES MULTI-ACCUEIL MUNICIPALES

Que ce soit pour l'accueil régulier ou ponctuel, la crèche collective est un mode de garde très prisé par les jeunes parents car elle permet à l'enfant de découvrir la vie en collectivité. Rythmés par les repas, des phases de repos et de soins, ainsi que par des activités de jeu et d'éveil adaptées, ces établissements sont réservés aux enfants, à partir de 4 mois, dont les parents travaillent. L'équipe accompagne les enfants autour d'activités spécifiques pour répondre du mieux possible

aux besoins de chacun. Dans des locaux aménagés pour leur bien-être, vos petits loups sont pris en charge, de 7h30 à 18h30, par les éducatrices, puéricultrices et auxiliaires de puériculture.

Une infirmière est également rattachée à l'établissement, pour assurer le suivi médical des enfants.

À Plaisir, vous en trouverez deux : La Ribambelle et Les Petits Bouts.

📍 Multi-accueil La Ribambelle
3 rue des Francs Sablons
01 30 79 61 03

Nombre de berceaux : 20
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

📍 Multi-accueil Les Petits Bouts
3 rue Maximilien Robespierre
01 30 79 61 03
Nombre de berceaux : 25
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30

LA CRÈCHE FAMILIALE DE PLAISIR

Si vous préférez que votre enfant passe la journée dans un cadre familial et en petit comité, vous pouvez opter pour la crèche familiale. Ce service, proposé par la Ville, emploie des assistants maternels agréés qui gardent vos enfants, à leur domicile, de 7h à 19h. En plus des sorties au jardin d'éveil, animées par une éducatrice de jeunes enfants, plusieurs fois par semaine, les assistants maternels emmènent vos bouts de choux participer à des activités spécifiques en collectivité. Ils retrouvent ainsi d'autres bambins, ce qui favorise la socialisation, l'autonomie et l'éveil. Les assistants maternels sont encadrés et accompagnés par une équipe de professionnels.

📍 Crèche familiale - 1238 avenue du Général de Gaulle
01 30 79 61 03 - Nombre de berceaux : 90



LES MICRO-CRÈCHES

Les micro-crèches ont les mêmes caractéristiques que les crèches collectives, mais accueillent moins de bambins (15 enfants maximum). Le compromis idéal entre l'accueil collectif et l'accueil à domicile.

📍 Retrouvez toutes leurs coordonnées sur ville-plaisir.fr

LES CRÈCHES INTERENTREPRISES

La crèche d'entreprise permet aux parents salariés d'avoir une place en crèche directement sur le lieu de travail ou à proximité immédiate. Elle est organisée sur le même modèle que la crèche collective à une différence près : elle accueille les enfants du personnel d'une ou de plusieurs entreprises (privées, hôpitaux, administrations...). Cinq crèches, situées à Plaisir et aux alentours, mettent un certain nombre de places à disposition de la Ville pour ses habitants.

👉 Retrouvez toutes leurs coordonnées sur ville-plaisir.fr



C'EST QUOI
LE RAM ?

Le Relais d'Assistants Maternels

est un lieu privilégié où professionnels, parents et enfants peuvent se rencontrer et échanger.

Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde individuel, vous y trouverez un accompagnement pour faciliter vos démarches et un soutien personnalisé.

De leur côté, les professionnels de l'accueil à domicile peuvent y trouver un grand nombre d'activités pour les enfants dont ils ont la charge et bénéficier de formations.

👉 Maison des Familles Flora Tristan

1 rue des Francs Sablons

01 30 54 88 36

Plus d'informations sur ville-plaisir.fr



LES ASSISTANTS MATERNELS INDÉPENDANTS

Tout comme les assistants maternels de la crèche familiale, les assistants maternels indépendants gardent vos enfants à leur domicile. Ces professionnels agréés dépendent directement du Département et peuvent garder de 1 à 6 enfants selon leurs agréments. Sur la ville, ils ont accès aux services du RAM, ce qui permet à vos enfants de profiter des animations qui y sont proposées. En optant pour ce mode garde, c'est vous qui devenez l'employeur. N'hésitez pas à consulter le site du Conseil départemental et de la CAF des Yvelines, vous y trouverez des conseils pratiques et de nombreuses informations.

👉 Plus d'informations sur www.yvelines.fr
Retrouvez tous les assistants maternels de Plaisir sur www.monenfant.fr

QUELLES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR QUEL MODE DE GARDE ?

Deux possibilités s'offrent à vous.

Si vous optez pour le multi-accueil municipal, la crèche familiale ou la crèche interentreprises, rendez-vous au service Petite Enfance de la Ville dès le sixième mois de grossesse. Les places y sont attribuées par ordre d'inscription et après avis du comité de placement.

Notez que, pour la crèche interentreprises, vous pouvez également vous renseigner auprès de votre service des ressources humaines pour savoir si des solutions existent auprès de votre employeur.

Si votre choix se porte sur la micro-crèche ou un assistant maternel indépendant, rapprochez-vous directement des structures en question ou du professionnel qui aura retenu votre attention.

👉 Vous avez une question ? Contactez ou rencontrez des professionnels à votre service.

Service Petite Enfance

1238 avenue du Général de Gaulle

01 30 79 61 03

TOUT POUR LE BIEN-ÊTRE DE BÉBÉ

De retour à la maison, la santé et le bien-être de bébé sont l'objet de toutes les préoccupations. Pour vous accompagner, de nombreux lieux et rendez-vous sont à disposition sur Plaisir.



La P.M.I. pour des bébés en bonne santé

Vous attendez un bébé ou êtes parents d'un enfant de moins de 6 ans ? Le centre de Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) de Plaisir est là pour vous ! Vous pouvez y bénéficier d'un suivi de grossesse ainsi que du suivi médical gratuit de votre enfant. Vaccination, dépistage des handicaps, suivi de la croissance et du développement psychomoteur, gestion du carnet de santé... L'équipe médicale vous donnera tous les conseils sur les besoins de votre nourrisson. Gérés par le Conseil départemental des Yvelines, les services de la P.M.I. accordent également l'agrément aux assistants maternels et prennent en charge leur formation.

📍 1 rue des Frères Lumière, Plaisir - 01 30 83 61 00
Ouverture : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30



Une première rentrée bien préparée !

Votre petit dernier fera sa première rentrée scolaire en septembre 2020 ? Sachez que, en juillet et en août, la Ville propose un accueil réservé aux tout-petits âgés de 2 ans et demi à 3 ans. Organisé au centre de loisirs maternel Petit Bontemps, ce service permet aux bouts de choux de vivre leurs premières aventures en collectivité. Bonus pratique, cette expérience permet également, si ce n'est pas déjà le cas, de confirmer l'étape « propreté » indispensable à la rentrée de septembre.

📍 Inscriptions à partir du mois de juin au Guichet unique de la Mairie



Les ateliers du R.A.M.

Votre enfant est gardé par un assistant maternel indépendant ? Le R.A.M. propose des activités réservées aux nounous du secteur privé. Animés par une éducatrice de jeunes enfants, ces ateliers proposent des activités pédagogiques adaptées à leur âge : boîtes sensorielles, expression corporelle, dessin, pâte à modeler... N'hésitez pas à en parler à votre assistant maternel.

📍 Retrouvez le planning des ateliers du R.A.M. sur ville-plaisir.fr



L'escale, une oasis pour les parents.

Parce qu'être parent n'est pas toujours un long fleuve tranquille, la Ville de Plaisir, en partenariat avec le Département des Yvelines et la CAF, a créé l'Escale afin de vous accompagner dans la parentalité. Deux fois par semaine, vous pouvez vous y retrouver entre futurs et jeunes parents accompagnés de vos enfants de moins de 4 ans. Cet espace convivial permet d'échanger sur les préoccupations parentales. N'hésitez pas à y faire un tour !

📍 33 rue Bad Aussee, Plaisir
01 30 79 61 02



COMMENT PRÉPARER BÉBÉ À VOTRE REPRISE DU TRAVAIL ?

Après trois mois passés quasi-exclusivement avec bébé, sans oublier les 9 mois à le couvrir, l'idée de reprendre le travail vous fait un peu peur : comment arriverez-vous à être séparés de votre petit plus de 8h par jour et surtout comment bébé va surmonter cette épreuve ? Voici quelques conseils pour vous aider à gérer la situation en douceur.

1

Optez pour une période de transition

Tout d'abord, dites-vous que votre reprise du travail est un fait, qu'elle approche et qu'elle est bien souvent nécessaire... Il est donc essentiel de s'y préparer ! Commencez donc par ouvrir bébé aux autres ! Il est plus difficile pour un enfant qui ne voit que ses parents de se retrouver du jour au lendemain avec un(e) inconnu(e) ! Pour l'aider, commencez donc par confier votre bébé à une personne que vous connaissez bien comme un membre de votre famille ou l'un de vos amis. Laissez-le une demi-journée, pour commencer puis une journée de travail entière et renouvelez l'opération. Profitez-en pour vous occuper de vous !

2

Parlez-en !

Laisser bébé vous stresse et vous angoisse ? Parlez-en ! À votre conjoint, à votre famille, à la personne qui va s'occuper de votre petit bout... Qu'il s'agisse d'une nounou ou que bébé

soit placé en crèche, vous avez affaire à des professionnels qui connaissent bien ce type de problématique. En parler leur permettra de mieux appréhender la situation et de vous rassurer ! Dites-vous que plus vous serez sereins, plus bébé le ressentira et mieux cette séparation se passera.

3

Mettez en place un rituel pour le sécuriser

Votre bébé pleure ? Mettez en place un rituel pour le sécuriser. Dites-lui les mêmes mots, donnez-lui son doudou, accueillez ses émotions. Montrez-lui que vous êtes contents d'aller au travail et expliquez-lui qu'il va vivre plein de choses sympathiques. S'il est plus grand, vous pouvez lui faire un bisou dans la main : il pourra la mettre contre sa joue pour recevoir vos bisous pendant la journée. L'idée est de transmettre à bébé la confiance dans le fait que vous reviendrez et que tout va bien se passer. La séparation devrait ainsi se faire sereinement.

→ **Camille & Laëtitia,**
Plaisiroises engagées
et éco-responsables



“ Avec notre entreprise,
nous faisons de la
sensibilis'action ! ”

Camille & Laëtitia, quand écologie rime avec projet de vie !

Après cette belle mobilisation lors de La Semaine de l'Environnement, nous ne pouvions pas vous laisser terminer ce mois d'octobre sans vous présenter l'action inspirante de Camille et Laëtitia, deux plaisiroises pétillantes, qui ont fait de leur engagement écocitoyen un véritable projet de vie.

L'éco-responsabilité, ce n'est pas une notion abstraite que l'on met en lumière quand cela nous chante. Non, être responsable c'est une attitude globale, une manière d'aborder les choses, qui devrait s'appliquer à notre quotidien. Pour Camille Cresteil et Laëtitia Toussaint, c'est le cas ! Dans un premier temps, c'est au sein de l'association Plaisir en Transition qu'elles se sont rencontrées et ont mené des actions communes. Aujourd'hui, c'est en créant leur entreprise qu'elles ambitionnent de changer le monde ! « Avec Esenia, nous voulons apporter des solutions concrètes aux salariés d'entreprises

pour faire évoluer les consciences au travers d'une démarche zéro-déchet » insistent-elles. « Les ateliers que nous menons sur le temps de la pause méridienne nous permettent de faire de la sensibilis'action ».

Mais, avant tout cela, ces deux mères de famille menaient la vie de tout un chacun. Après des études de commerce, Camille occupe un poste de contrôleur de gestion pendant 10 ans. Ne trouvant plus de sens dans son activité, la jeune femme se consacre à ses enfants et découvre la vie associative dans laquelle elle va s'immerger progressivement. De son côté Laëtitia a suivi un cursus dans le design. Elle est aujourd'hui graphiste illustratrice et jongle entre ses projets professionnels, sa vie de famille, et son engagement associatif.

Lorsqu'elles ont pris conscience de la place que leurs convictions occupaient dans leurs vies, l'idée d'en faire un projet professionnel est devenue une évidence. « Nous consacrons

chacune presque tout notre temps aux actions de bénévolat. Le choix de valoriser et d'amplifier la portée de nos actions s'est imposé à nous » explique Laëtitia. « Le fait d'avoir professionnalisé notre action nous aide aussi à gagner en crédibilité auprès des entreprises » ajoute Camille.

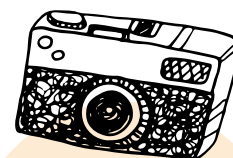
Exemple même de l'adéquation parfaite entre activité professionnelle et conviction personnelle, le parcours et les choix de Camille et de Laëtitia laissent rêveur à une époque où nous sommes de plus en plus en quête de sens. « Il y a tellement de choses à faire ! C'est ce qui me fait me lever le matin. On n'a pas besoin d'un million de personnes parfaites, on a besoin de six milliards de personnes qui font de leur mieux ! » conclut Camille.

Si l'adage veut que l'on récolte ce que l'on sème alors gageons que la moisson de Camille et Laëtitia sera faite de succès et de centaines de déchets en moins dans nos poubelles !

VU SUR LA VILLE...



① Plus de 5000 personnes sont venues rencontrer les associations plaisiroises lors de la Fête des associations. ② Un grand nombre d'activités était proposé aux enfants afin de leur faire découvrir la joie du sport à l'occasion de la Fête des associations. ③ Immense succès pour la première balade commentée des fresques monumentales du Valibout pendant les Journées Européennes du patrimoine. ④ Malgré une météo menaçante, des courageux ont pris part à la visite du Château durant le week-end des Journées du Patrimoine. ⑤ Belle surprise pour conclure la visite des fresques du Valibout : les enfants de l'orchestre DEMOS ont offert un mini-concert en plein cœur du quartier. ⑥ Un grand bravo à tous les enfants qui ont participé au stage de formation « Jeunes pompiers » et qui ont tous été récompensés en recevant une jolie médaille. ⑦ Moment convivial autour d'un déjeuner entre les agents des services techniques de la Ville et les adolescents plaisirois qui ont participé aux « Chantiers Jeunes » durant l'été. ⑧ Photo souvenir prise sur le parvis du Château avec nos amis Allemands de Geeschtat et l'association Plaisir Jumelage.



PLUS
DE PHOTOS ET
DE VIDEOS SUR
ville-plaisir.fr

AU THÉÂTRE COLUCHE

980 Avenue du Général de Gaulle
Infos : 01 30 07 55 50

17
OCT



À bien y réfléchir...

Passée maître dans l'art du théâtre de rue, la Compagnie 26 000 Couverts a décidé de faire exploser le carcan du théâtre en boîte avec ce nouveau spectacle au titre alambiqué ! Avec « À bien y réfléchir, et puisque vous soulevez la question, il faudra trouver un titre un peu plus percutant » vous assisterez à la répétition d'un spectacle de rue qui ne se déroule pas comme prévu. Mort idiote, metteur en scène absent, public pris à partie... le chaos investit progressivement la scène. Bref, attendez-vous à tout mais surtout à être surpris !

🌀 Le jeudi 17 octobre à 20h30
Théâtre – Durée : 1h45
Tarif : 29.50€ / 27€ / 25.50€ / 18€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50

06
NOV

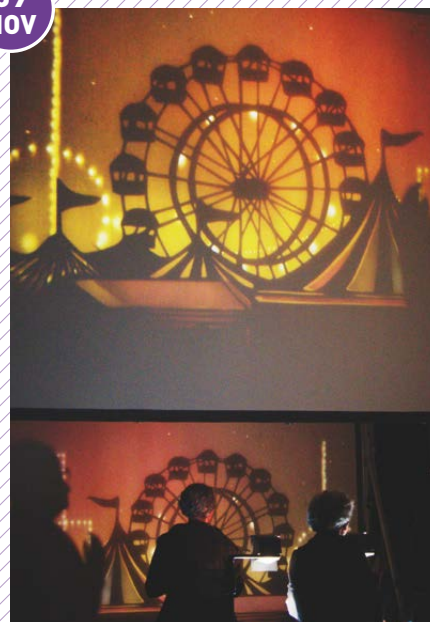


EST-CE QUE JE PEUX SORTIR DE TABLE ?

Installez-vous confortablement pour un voyage dans le jardin imaginaire d'une jeune héroïne haute en couleur ! Pour fuir les préoccupations et discussions des adultes au cours d'un repas interminable, une enfant aux cheveux bleus s'invente une aventure extraordinaire faite de danse, de musique et d'acrobaties. Quelque part entre le cirque et le théâtre, ce spectacle poétique est une immersion sensorielle dans le monde de l'enfance. À partager en famille !

🌀 Le mercredi 6 novembre à 15h30
Jeune public (à partir de 3 ans) –
Durée : 35min
Tarif unique : 10€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50

09
NOV



ADA / AVA

Plongez au cœur d'une atmosphère à mi-chemin entre Alfred Hitchcock et Tim Burton grâce à ce théâtre d'ombres d'un nouveau genre. Vous y découvrirez l'histoire de deux sœurs jumelles fusionnelles, Ada et Ava, dont la vie est rythmée par leurs rituels. Mais la mort d'Ava va venir bouleverser cette routine réconfortante et forcera Ada à se confronter à la solitude... Enfantin, onirique, dramatique voire lugubre par moment, ce spectacle singulier saura vous séduire aussi bien émotionnellement que visuellement.

🌀 Le samedi 9 novembre à 20h30
Théâtre d'ombres – Durée : 1h
Tarif : 26.50€ / 24€ / 22.50€ / 18€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50

À LA CLÉ DES CHAMPS

13 rue Romain Rolland
Infos : 01 30 07 60 60

15
NOV



France Gall & Michel Berger, l'hommage

Si, vous aussi, vous ne pouvez vous empêcher de fredonner et de danser dès les premières notes de « La groupie du pianiste » ou de « Babacar », alors ce spectacle est fait pour vous ! Sandra et Philippe vous feront revivre les plus grands moments musicaux du duo de légende au cours d'un vibrant concert-hommage. Alors, n'attendez plus une seconde et révissez vos classiques pour être prêts à chanter les plus grands succès de ce couple iconique. Une soirée musicale à partager en famille ou entre amis.

📅 Le vendredi 15 novembre à 20h30
Théâtre d'ombres – Durée : 1h45
Tarif : 28.50€ / 26€ / 24.50€ / 18€
tec-plaisir.fr / 01 30 07 55 50

OCT
2019

JUIN
2020



On t'a vu aux soirées !

Revivez les temps forts de la Clé des Champs tout au long de l'année et en papier glacé ! C'est ce que propose l'association PAB avec son expo photos des concerts passés. Évolutive, cette exposition sera régulièrement mise à jour en fonction de la programmation.

📅 Expo permanente d'octobre 2019
à juin 2020 - La Clé des Champs

14
NOV



JAM SESSION

Est-il encore nécessaire de vous présenter ce rendez-vous incontournable des amoureux du jazz ? Petite piqure de rappel : une première partie assurée par des invités inédits suivie d'une scène ouverte pour les artistes qui souhaitent expérimenter l'adrénaline que procure un live face au public !

📅 Le jeudi 14 novembre, à 20h45
La Clé des Champs
Entrée libre et gratuite

16
NOV



Livity's night

Venez profiter d'une soirée « street » avec ce nouveau show proposé par Livity Style et ses invités venus des quatre coins de la région parisienne. Au programme : de la danse, du chant et de la comédie pour un spectacle frais et plein d'énergie.

📅 Le samedi 16 novembre, à 20h45
La Clé des Champs
Entrée libre - Tarif : 5€

TOUJOURS À PLAISIR

08
OCT

ESCAPAGE, LE CLUB DES LECTEURS PLAISIROIS

Vous dévorez les ouvrages et vous aimez en parler ? Rendez-vous à la médiathèque du Château pour échanger avec d'autres lecteurs passionnés.

👉 Le mardi 8 octobre à 20h
Médiathèque du Château, rue de la Bretechelle
Entrée libre et gratuite



16
OCT

Les jeunes prodiges du Conservatoire

Vous êtes invités à venir découvrir les jeunes talents Musique du Conservatoire au cours d'une soirée riche en émotions. Du classique aux musiques actuelles, nos jeunes et talentueux artistes vous enchanteront grâce à leurs instruments et à leurs voix.

👉 Le mercredi 16 octobre à 20h30
Théâtre Robert Manuel, 282 rue de la Bretechelle
Entrée libre et gratuite / Places limitées



PENSE-BÊTE

N'oubliez pas que pendant les vacances de la Toussaint, les horaires des médiathèques changent.

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 18h
Mercredis et samedis, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Fermeture tous les lundis.

26
OCT

ESCAPAGE

Les bibliophiles plaisirois vous donnent rendez-vous une seconde fois en octobre pour partager vos lectures du moment. Littérature et bonne humeur en perspective !

👉 Le samedi 26 octobre à 16h
Médiathèque du Château, rue de la Bretechelle - Entrée libre et gratuite

09
OCT

&

16
OCT

Cont'enzic

Un moment poétique et un peu magique pour les petits Plaisirois ! Quelques comptines, des notes de musique et vos bouts de chou seront aux anges. Animés par les bibliothécaires, ces rendez-vous gratuits sont à consommer sans modération !

👉 Le mercredi 9 octobre à 11h
Théâtre Robert Manuel, 282 rue de la Bretechelle

👉 Le mercredi 16 octobre à 11h
Médiathèque La Mosaïque, avenue François Mitterrand



19
OCT

Sur la route du Pixel

Venez découvrir en famille, le temps d'une journée conviviale, les consoles d'hier et d'aujourd'hui ! De Tetris à la V.R., la Maison des Ados de Plaisir vous propose de venir vous confronter aux meilleurs gamers plaisirois et en profitera pour vous présenter toute l'équipe d'animation. Une journée à ne pas manquer !

👉 Le samedi 19 octobre, de 10h à 17h
Maison des Ados de Plaisir, rue Marcel Pagnol - À partir de 6 ans, entrée libre et gratuite - Informations au 06 76 26 21 10



POUR UNE SAISON CULTURELLE AU TOP !

N'oubliez pas que vous avez la possibilité de planifier votre saison culturelle 2019/20 en réservant vos places pour l'ensemble des événements proposés au TEC et à la Clé des Champs. Il vous suffit simplement de vous présenter aux billetteries respectives aux horaires d'ouverture et de faire votre sélection en fonction de votre agenda. Bons spectacles à tous !

OUVERTURES TEC :

Mardi, jeudi, vendredi : 14h/18h
Mercredi : 9h/12h - 14h/19h
Informations au 01 30 07 55 50
ou sur tec-plaisir.fr

OUVERTURES LA CLÉ DES CHAMPS :

Mardi, jeudi : 15h/19h
Mercredi : 10h/12h - 14h/19h
Vendredi : 15h/18h
Informations au 01 30 07 60 60
ou sur laclesdeschamps-plaisir.fr

11
OCT

&

12
OCT

Un peu de générosité

L'association CADI-Plaisir compte sur vous les 11 et 12 octobre prochains ! Les bénévoles de la boutique solidaire seront présents à Auchan pour récolter vos dons afin de permettre aux plus démunis d'entre nous de se nourrir correctement.

👉 Le vendredi 11 octobre, de 8h30 à 19h30

Le samedi 12 octobre, de 8h30 à 12h30

Centre commercial Auchan Plaisir

19
OCT

LE BAL DES FANTÔMES

Vos enfants de 7 ans et plus vont adorer se déguiser pour prendre part à cette grande « boum » organisée par l'AHAA ! En fantôme ou en sorcière, ils pourront danser et s'amuser au cours d'une soirée imaginée rien que pour eux. Pour couronner le tout, des gourmandises leur seront offertes.

👉 Le samedi 19 octobre à 18h
Maison de l'Aqueduc, allée des Feuilles Mortes - À partir de 7 ans
Tarifs : 7€ / 5€

Informations et inscriptions
au 06 84 19 16 29 ou sur
ahaa.deborah@gmail.com
Organisé par l'AHAA

CBL Réagir !

Pourquoi pas vous ?

L'antenne plaisiroise de CBL réagir est à la recherche de bénévoles pour rejoindre les rangs de son association qui contribue à la réinsertion professionnelle d'hommes et de femmes. Alors, si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez vous engager, n'hésitez plus et rejoignez-les !

👉 Informations au 07 72 30 41 42

12
OCT

UNE SOIRÉE AUTOUR DU HANDICAP

Quelles sont les avancées sur le handicap en France ? Que font les autres pays ? Quelles actions peut-on mener pour intégrer les personnes en situation de handicap dans les objectifs de développement durable ? Venez en parler le temps d'une soirée conviviale et festive ! Au programme : projection, conférence, débat et buffet !

👉 Le samedi 12 octobre à 19h
Maison des Familles La Mosaïque,
98 avenue François Mitterrand
Tarif : 10€ pour le buffet
Réservations au 06 42 93 27 72
ou 06 09 43 02 66
Organisé par H-SOI



Inspiration... Expiration... Relaxation.

Apprenez à gérer votre stress grâce aux cours de méditation et de respiration proposés par l'association ANAMEA. En petits groupes de 2 à 5 personnes, vous découvrirez les bienfaits du yoga, de la méditation de pleine conscience à la relaxation yogique.

👉 Tous les mardis à 19h30
51 rue de la Gare
Tarif : 12€ le cours + frais d'adhésion
Informations et inscriptions au
06 78 70 10 10 ou sur www.anamea.fr



Imaginer & recycler !

Faire rimer créativité avec écocitoyenneté, c'est possible ! Grâce à un nouvel atelier imaginé pour eux, les jeunes Plaisirois vont découvrir les joies de la récup' pour fabriquer des objets en tout genre. Une activité idéale pour les bricoleurs-créateurs !

👉 Tous les mercredis, de 10h à 11h30
Salle de la Boissière, 23 bis rue Paul-Albert Bartholomé
De 8 à 10 ans - Tarif : 180€ / an
Sur inscription au 01 30 55 15 31
Organisé par le CAQBCA

Des labels à la pelle!

Plaisir est une ville qui fait la part belle à l'activité physique, et ses associations sportives le lui rendent bien. Augmentation du nombre de jeunes licenciés, encadrement de qualité et compétitivité sont autant de critères qui permettent aux clubs sportifs plaisirois d'être labellisés par leurs fédérations. C'est le cas du Plaisir Basket Club et du Plaisir Handball Club qui se sont vus octroyer respectivement les labels «École Française de MiniBasket» et «Label Argent». Un grand bravo à ces deux associations qui portent haut les couleurs plaisiroises.



TENNIS

La Belgique s'impose à Plaisir

Le tennisman Belge Yannick Mertens remporte, pour la deuxième année consécutive, le très réputé Tournoi international de Plaisir. Une victoire face à son compatriote Christophe Heyman qui lui permet de gagner trois places au classement ATP. Côté double masculin la victoire revient au duo Franco-Suisse Maxime Tchoutakian et Antoine Bellier. Saluons la belle performance de la paire plaisiroise Florian Lakat/Filip Bergevi qui n'a pas démerité en se hissant jusqu'en demi-finale. Troisième tournoi en terme d'importance en Île-de-France, ce bel évènement sportif est un véritable tremplin pour les champions de demain.



SPORT

RUN & BIKE

À vos marques, prêts, partez!

Plus que quelques jours avant de pouvoir prendre le départ, en binôme, de l'incontournable course plaisiroise... Si vous ne vous êtes pas encore inscrits à la 5^e édition du Run & Bike, vous pourrez le faire, sur place, le jour de l'évènement!

👉 Le 12 octobre - Informations et tarifs sur ville-plaisir.fr



ATHLÉTISME

Un jeune Plaisirois médaillé au championnat de France!

Un immense bravo à Yanis Siassia qui a décroché la médaille de bronze lors du dernier Championnat de France d'athlétisme FFA organisé, à Angers, en juillet dernier. Le jeune Plaisirois, qui évolue au sein de l'Entente Athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines, s'est illustré dans la catégorie 200m cadets. Félicitations!

PÊCHE

UN STAGE

QUI FAIT MOUCHE!

Mesdames, vous êtes en quête d'une activité «nature» un peu différente? Pourquoi ne pas tenter de maîtriser l'art de la pêche? Pour vous faire découvrir ce sport, le Club Mouche de Plaisir organise un stage d'initiation gratuit, autour du plan d'eau du Château.

👉 Le samedi 9 novembre - Parc du Château, 282 rue de la Bretechelle - Gratuit, inscriptions obligatoires sur clubmoucheplaisir@gmail.com ou au 06 73 24 54 23





Vous avez une question ?

Postez-la sur
lessentiel@ville-plaisir.fr
ou sur Facebook.
Nous y répondrons
dans les colonnes
de votre magazine.

ON VOUS RÉPOND...

**La Ville fait appel à un cabinet
de recrutement pour trouver
des médecins.**

VRAI !

Afin d'enrichir l'offre de santé à Plaisir, une centaine de praticiens ont effectivement été approchés par un cabinet de recrutement. Cependant aucun candidat n'a répondu favorablement pour le moment. La Ville continue donc à se mobiliser à travers un plan d'actions pour trouver de nouveaux médecins.

**Les mauvaises odeurs, qui se ré-
pandent parfois sur la ville, sont
nocives pour la santé.**

FAUX !

Ces odeurs occasionnelles sont dûes à l'épandage de déchets organiques, à la végétérie de Thiverval-Grignon. Cette plateforme, unique en Île-de-France, traite près de 45 000 tonnes de déchets verts par an. Leur décomposition naturelle permet de produire du compost mais également du biogaz.

Semaine Bleue

**DU
7 AU 12
OCTOBRE
2019**

**UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR,
PARTAGER ET SE RENCONTRER !**

INFORMATIONS VILLE-PLAISIR.FR

Bernard Meyer

Président du groupe Un regard vers l'avenir
LR - UDI - Non inscrits

PARIS, AH PARIS ! SUITE.

Ca y est, la campagne pour les élections municipales est lancée au niveau national, quoiqu'elle ait démarrée bien avant ce mois de septembre, notamment pour l'investiture du Maire de PARIS. Notre mathématicien national, député de l'Essonne, Cédric Vilani, a certainement mis en équation les différents paramètres de son succès et a défini la probabilité de décrocher l'investiture pour notre capitale : la fidélité à un parti politique, une nouvelle fois, est mise à mal.

Nos compatriotes vont-ils encore nous dire qu'ils en ont assez de ces politiques politiciennes, souvent entachées d'intérêts qui n'ont que peu à voir avec l'intérêt collectif ?

Partout en France les partis politiques s'agitent pour définir les villes à conquérir, surtout pour le parti qui n'existait pas.

Soudainement les Maires et leurs Mairies, mis à l'index et considérés comme des obstacles coûteux, redeviennent ce qu'ils ont toujours été : ceux qui construisent la France du quotidien et ceux qui sont proches des citoyens (et pas seulement derrière des tableaux EXCEL), de leurs besoins et de leur reconnaissance, de leurs valeurs et agissant sans faire preuve de clientélisme et sans tenir compte des appartenances à un parti quel qu'il soit.

Les Maires, comme le dit avec humour Gérard Larcher le Président du Sénat, dont le rôle est d'être « à portée d'engueulade » : il a raison, pour être à portée d'engueulade il faut être sur le terrain au plus proche des gens, des quartiers et de leurs besoins et savoir respecter ses engagements, tous les jours.

Comme vous le savez, beaucoup de Maires en poste ne se représenteront pas, usés par l'abandon du gouvernement actuel et du précédent qui ont considéré et considèrent que les économies doivent être faites sur le dos des collectivités territoriales, en oubliant que l'état est le premier gaspilleur du fruit du travail des Français.

Et pourtant la plupart des Maires, ces équilibristes du quotidien, ont réussi à maintenir leurs villes en développement, voire à les maintenir tout simplement en vie.

Plaisir n'est pas en reste à ce sujet et vous le savez et vous le voyez et l'avez vu au fil des mois et des années passées.

Les engagements pris ont été respectés pour leur plus grande majorité, toutes les actions restantes ont déjà été lancées et verront leur aboutissement.

Un travail au jour le jour qui n'est possible que grâce à un calendrier précis, une feuille de route cohérente et au dévouement de l'équipe des élus.

Mais surtout grâce à vous toutes et à vous tous qui vous êtes engagés dans la concertation citoyenne au quotidien, en sacrifiant vos soirées, vos temps de loisirs, pour participer aux réunions et aussi grâce aux services de la ville qui se donnent à fond pour la construction de notre avenir.

Notre action, nos actions, continuent.

Vous savez, quoique "les temps" vont être agités jusqu'en mars prochain, que nous sommes et resterons engagés auprès de vous, fidèles à la confiance que vous nous avez accordée.

Véronique Guernon

Présidente du groupe Libre et indépendant
LR - UDI - Non inscrits

SOUS LE SIGNE DU BÉTON

Le simulacre de concertation pour définir les grandes lignes du Plan Local d'Urbanisme continue de battre son plein. Les participants sont instrumentalisés et infantilisés : un sujet aussi complexe et technique ne se traite pas en quelques heures sous peine de faire de grossières simplifications et d'occulter des aspects majeurs. Sous couvert de protéger les espaces naturels, ces réunions publiques ne visent qu'à justifier une politique de construction massive et de vente à la découpe de la Ville aux promoteurs. Notre groupe ne souhaite pas s'associer à cette démarche qui relève davantage de la communication que de la politique.

Comment peut-on imaginer que notre Maire puisse avoir une quelconque vision pour notre Ville quand elle n'a pas su, en presque 6 ans de mandat, convaincre ses collègues de SQY de bâtir en commun un projet de territoire dont elle était pourtant responsable ?

Faute de raison, on attise les peurs de perdre des revenus et donc des services en perdant des habitants. A l'heure où les dotations de l'Etat ont fondu comme neige au soleil et ne représentent qu'une mineure partie des rentrées d'argent de notre Ville, cet argument qui conduit à un inexorable bétonnage ne tient plus. La course au nombre d'habitants sur chaque ville est vaine : l'évolution de la démographie et des infrastructures associées est à traiter au niveau des bassins économiques de l'agglomération voire de la région et pas au niveau municipal. Encore faudrait-il une hauteur de vue qui dépasse les prochaines élections municipales...

www.libreetindependant.com

Djamel Niati

Président du groupe À gauche toute : l'humain d'abord
Front de gauche

POLLUTION VISUELLE

Savez vous que depuis 2010, il existe une loi limitant les panneaux publicitaires en ville ?

Je crains que personne n'ait remarqué sa mise en oeuvre chez nous ! Certes les communes ont jusqu'à 2020 pour s'adapter, mais le moins qu'on puisse dire à 3 mois de l'échéance, c'est que depuis 2010, les maires successifs n'aient pas manifesté une grande hâte à se mettre en conformité.

Les gouvernements successifs ayant dépouillé les communes de cette compétence, c'est désormais l'agglo de SQY qui l'exerce et son territoire ne compte pas moins de 500 espaces publicitaires (panneaux, enseignes, drapeaux, écrans, etc.) souvent disséminés à l'entrée des villes qu'ils défigurent. Mais que propose donc le président très high tech de SQY comme nouveau règlement ? L'implantation d'écrans lumineux numériques ! Ils constituent une agression visuelle permanente, détournent dangereusement l'attention des conducteurs, gaspillent de l'énergie et incitent à la surconsommation qui est un des facteurs majeurs de la détérioration du climat. La seule limitation sera leur extinction entre 22h. et 6h...

Ce nouveau règlement doit être voté en septembre à l'agglo et approuvé ensuite par les conseils municipaux avant l'échéance limite de 2020. Pourrons nous compter sur nos deux vice présidents plaisirois pour s'y opposer à SQY et pour que notre ville soient épargnés par cette nouvelle agression publicitaire ? Au vu de la façon dont ils avaient appliqué avec le plus grand laxisme le règlement publicitaire municipal, tolérant hauteurs et surfaces illégales, on peut craindre le pire.

<https://www.facebook.com/PlaisirAGaucheToute/>
et www.agglosqy.wordpress.com

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe AEPP Avenir
APP/EELV/PS

DE L'AIR !

Habiter Plaisir, c'est bénéficier de son caractère mi-rural, mi-urbain. Mais quelle est la qualité de l'air que nous respirons ? L'incinérateur de Thiverval-Grignon, bien qu'équipé de meilleurs filtres qu'il y a 10 ans, demeure une source de pollution ; quant à la densification de la zone commerciale, elle induira une augmentation du trafic qui va forcément l'altérer. Les effets néfastes sur la santé sont prouvés.

Que dire des vastes champs qui nous entourent ? Cet été, des dizaines de maires ont pris des arrêtés interdisant l'épandage de champs traités aux pesticides de synthèse à une distance considérée comme trop proche des habitations. Les tribunaux administratifs ont rejeté ces arrêtés sous prétexte qu'ils ne relèvent pas de la compétence du maire, mais de l'Etat. Quel est le rôle de l'élu si ce n'est aussi de pallier la carence de l'Etat, la réglementation française étant moins contraignante que les textes européens (rappel du Conseil d'Etat) ?

Le gouvernement prépare un décret qui devrait favoriser l'instauration de distances au cas par cas selon le type de cultures et de pesticides.

A Plaisir, il est temps d'engager un dialogue entre les agriculteurs plaisirois, les habitants et les élus pour trouver un compromis le plus juste possible et que chacun contribue à une meilleure qualité de l'air et des sols pour la santé de tous.

Rappelons enfin que le mouvement national « Nous voulons des coquelicots », qui milite pour l'interdiction des pesticides de synthèse partout, se retrouve tous les 1^{ers} vendredis du mois à 18h30, devant la gare de Plaisir-Grignon.

Aleksandar Nikolic

Président du groupe Le Rassemblement Bleu Marine pour Plaisir
Front National

UNE PUDEUR OU NAÏVETÉ COUPABLE

En cette rentrée de septembre, notre commune est marquée par un ensauvagement chronique. Récemment c'est un autobus qui fut bloqué par deux véhicules afin de permettre à ses occupants habitants de St-Cyr d'entamer une rixe avec des jeunes du Valibout armés de

démonte-pneus et de marteau brise-vitres. Quelques semaines en amont, c'était un homme armé d'un pistolet automatique qui refusait de s'arrêter à la demande des forces de l'ordre, un tonneau sur une route fréquentée freinait toutefois ses ardeurs fugitives.

« Circulez, il n'y a rien à voir », résume le silence coupable de la municipalité face à l'ensauvagement régulier et endémique auquel nous devons faire face. Agressions, trafics de drogue, bandes organisées d'adolescents en quête de violence, meurtres pudiquement qualifiés de faits divers, refusant d'y voir des faits de société.

Il est urgent que notre municipalité prenne ses responsabilités face à cette situation explosive, concrète et quotidienne pour des centaines de Plaisirois, afin de rappeler les principes de vie en société et ne plus vivre la peur au ventre pour soi-même et pour ses enfants.

La protection des biens et des personnes représente une base fondatrice pour notre société avant de penser à d'autres politiques. Comment peut-on expliquer que l'on se taise et que l'on cautionne de tels agissements, ou pire encore qu'on essaie de les « expliquer » et, de facto, de les cautionner ?

Le vivre-en-paix sera un des principaux enjeux à Plaisir dans le futur à six mois d'un scrutin municipal renouvelant l'exécutif plaisirois.

Bernard Ansart

Groupe « Ensemble, avançons pour Plaisir »
LREM- Non Inscrit

RD30 ET CIRCULATION DOUCE !!

La mise en service de la passerelle piétons/cyclo traversant la nationale 12 est effective, projet de continuité de la piste cyclable entre le rond point du Petit Saint-Cloud et Elancourt.

Cette passerelle était attendue depuis très longtemps, pour sécuriser les liaisons entre Plaisir et la Clé Saint Pierre.

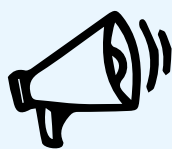
L'autre passerelle traversant la RD30 et reliant le nouveau parking avec le bois de la Cranne, est prévue en 2020 après pas moins de 5 ans de fermeture. Elle devrait permettre, si les délais sont respectés, l'accès à cet espace de nature, de détente et de promenade prisé des Plaisirois.

Toutefois, après la mise en service de la piste cyclable nord sud, dont l'objectif est de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes, force est de constater que sur une bonne partie de cette voie verte, la circulation automobile est bien trop proche et uniquement séparée par une bordure de trottoir. Autant dire sans aucune protection !

La vitesse des véhicules, limitée à 70 km/h, est très régulièrement dépassée ! Faut-il attendre un accident tragique pour se préoccuper de l'aménagement d'une sécurité suffisante et rassurante pour les citoyens, pour les parents dont les enfants fréquentent cette voie ?

Ce projet, devait être exemplaire vis-à-vis des riverains, notamment en termes de nuisances liées à la circulation. Les riverains s'en plaignent ; pendant combien de temps faudra-t-il subir cette situation avant la mise en place de solutions ?

Contact : ensembleavanconsplaisir@gmail.com



INFOS PRATIQUES

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets...
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Joséphine Kollmannsberger vous reçoit sur rendez-vous
tous les lundis, de 16h30 à 18h30, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 20 novembre
Le conseil municipal du 16 octobre est annulé
Mairie annexe – salle du Conseil – 20h

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 14 novembre
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes –
Trappes – 19h30

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro, et en plus il est gratuit !
0 8000 78370
Du lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 18h.
Vous pouvez également envoyer un mail sur
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 63 00**
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h et
13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h. Samedi, 9h - 11h45.

CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle.
Lundi 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

01 30 79 62 65 / 62 37 - urbanisme@ville-plaisir.fr
Sur rdv pris par téléphone :
mercredi et vendredi 9h - 12h, mardi et jeudi 13h30 - 17h30
Sans rdv : lundi 13h30 - 19h30, mercredi 13h30 - 17h30
Pas d'accueil : mardi et jeudi matin / vendredi après-midi /
Fermé le lundi matin.

POLICE MUNICIPALE

01 30 55 45 10

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, à partir de 8h.

COLLECTE DES DÉCHETS

→ Ordures ménagères : lundi, mardi, jeudi ou vendredi
selon votre secteur (A, B, C ou D).
→ Collecte sélective : mercredi pour tous les secteurs.
Pensez à sortir vos bacs poubelles la veille au soir de la
collecte. Les déchets sont collectés même les jours fériés.
→ Déchets verts : la collecte est réalisée tous les jeudis
du 4 avril au 28 novembre sans interruption. Ne seront
uniquement collectés, les déchets de tonte et de taille
déposés devant chez vous dans des sacs en papier
biodégradable. Informations au 0 8000 78 370
Site de Plaisir - Thiverval- Grignon - Lieu dit du Pont-Caillou,
à Thiverval-Grignon
→ Verre : en points d'apport volontaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur toute la ville (hors Valibout) : le 1^{er} vendredi du mois.
Pour le secteur du Valibout, la collecte est effectuée
tous les vendredis.
Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir.
Une question, un problème ?
L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
est à votre écoute au **0800 078 780** (appel gratuit)
ou par mail sur dechets@squy.fr
Retrouvez toutes les infos concernant la collecte
des déchets sur : www.squy.fr/dechetteries



CARNET DU 15 MAI AU 15 JUIN 2019

BIENVENUE À... Marius Avram – Hugo Bilombo-Loutaya – Jennah Gary Diakité – Méline Boué Merabet – Nassim Bouguila – Noah Naïmi Abikzir – Énaëlle Pépin – Stefano Gaspar Cardoso – Victoria Ferreira Cardoso – Raphaël Namyslak – Leony Fernandes – Samuel Cardoso Coutinho – Joub Ben Hassine – Isaac Pux Symphor – Eléna Osseux Turel – Tristan Ribeiro – Aadhith Sivapathasuntharam – Emrys Ba Gerbaud – Tiguida Diaoune – Ambre Sauno – Raad Janah – Alasane Diaoune – Henrique Ferreira Barbosa

FÉLICITATIONS À... Jérôme Meresse et Camille Pescheux – Raphaël Vaudolon et Delphine Froidevaux – Éric Brechet et Corinne Richard – Serghei Ceban et Olga Danilov – Jonathan Fehrbach et Sylvine Bleton – Yann Audrain et Catherine Hubert – Charles Paris et Stéphanie Duarte

EN SOUVENIR DE... Christian Laroche – Gilda Dalpiaz – Mustafa Hamdoui – François Piton – Antonio Da Silva Bras – Jacqueline Vandevoorde – Huguette Pasquet – Abdelalim Arab

CARNET DU 15 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2019

BIENVENUE À... Enzo Carvalho Barbosa – Boly Goloko – Claygane Beaudic Laroche – Madison Wirth Lahib – Gabriel Régnault – Fatima Ouadahi – Maëlyne Louima – Léonidas Drira – Ousmane Sylla – Amir Lamgharaz – Clément Bonnard – Neïla El Ouardi – Charlie Falcot – Noah Journo – Calie Garidou – Kalyana Bouché – Charles Gaillet – Lina Abaied – Adryel Dogue – Jules Deneux Guillaume – Léo Sánchez – Naïla El Rhoul – Liam Xi Evrard – Salihan Bah Morrissey – Prince Saoundé – Hizya M'Maka – Liam Cornille Sales – Diana Gabriel Costa – Matei Istrati

FÉLICITATIONS À... Quentin Neto et Mélinée Champy – Guillaume Buguellou et Aleksandra Joksimovic – Doychin Doychev et Desislava Georgieva – Michael Willay et Katia Salmon – Maxime Trouilleux et Audrey Tournant – Jérôme Dorne et Christelle Meynial

EN SOUVENIR DE... Anne Lamper – Mireille Kostrzynski – Denise Lochet – Anne-Marie Audren – Claude Brière – Anne-Marie Join-Lambert – Marcel Romain – Bruno Minisini – Claude Lebreton – Manuel Dias Da Costa – Marcelle Collinot – Jacqueline Gollion – Parthipan Thevathasan – Mariannik Tuauden – Danielle Driff

SOUTENEZ UNE ASSOCIATION
1€
PAR INSCRIPTION REVERSÉ À
premiers de cordée
RUN & BIKE: UN ÉVÉNEMENT SOLIDAIRE

5^e ÉDITION
RUN & BIKE

SAMEDI 12 OCT. 2019
PARC DU CHÂTEAU

> **INFOS & INSCRIPTIONS**
VILLE-PLAISIR.FR



UN NID DE POULE ? GÉOLOCALISEZ ET SIGNALEZ EN 1 CLIC !



PLAISIR H24

